



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4
Grand dossier
Programme triennal d'immobilisations

Août 2024



7 - Prévention

Conseils
de sécurité

8 - Actualités

Éviter les ennuis,
c'est permis!

10 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

16 - Avis Publics

Résumé des règlements
entrés en vigueur

Beauharnois est ravie de lancer son tout premier budget participatif, processus qui permet aux citoyennes et citoyens de participer à la prise de décision publique, en décidant comment une partie du budget de la Ville sera utilisée.

Pour cette 1^{ère} édition, 25 000 \$ sont réservés en 2025 pour un ou des projets qui seront proposés, conçus et votés par des citoyens. Le budget participatif se veut donc un outil de plus afin de favoriser la participation citoyenne et offrir aux citoyens un réel pouvoir d'influence. Qui connaît mieux la communauté que les gens qui y vivent ?

Processus, critères et information supplémentaire : ville.beauharnois.qc.ca/budgetparticipatif

Conseil municipal



Alain Dubuc
Maire
450 429-3546, poste 253
alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
450 429-3546, poste 331
jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca



Francis Laberge
District de la Beauce
450 429-3546, poste 332
francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca



Mario Charette
District des Moissons
450 429-3546, poste 333
mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca



Dominique Bellemare
District Saint-Louis
450 429-3546, poste 334
dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca



Alain Savard
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 335
alain.savard@ville.beauharnois.qc.ca



Manon Fortier
District de la Pointe-du-Buisson
450 429-3546, poste 336
manon.fortier@ville.beauharnois.qc.ca

Rappel d'événements

2 septembre et 14 octobre

Fermeture des bureaux administratifs pour la Fête du travail et l'Action de grâce



5 septembre

3^e paiement de taxes municipales



9 septembre

Début des inscriptions aux activités d'automne

15 août et 12 septembre

Modifications à l'horaire de l'écocentre
Voir page 8 pour plus d'info



Séances ordinaires du conseil municipal – 2024

16 janvier	14 mai	10 septembre
13 février	11 juin	8 octobre
12 mars	2 juillet	12 novembre
9 avril	20 août	10 décembre

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus: Service des communications et technologies de l'information

Design graphique: duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
Suivez-nous sur:

VILLE DE
Beauharnois

Mot du maire

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Je suis heureux de vous annoncer que lors de la séance du 2 juillet dernier, le conseil municipal a adopté notre Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les trois années à venir. Ce programme ambitieux est le fruit de nombreuses consultations et de réflexions approfondies pour répondre aux besoins actuels et futurs de notre ville. Il vise à améliorer nos infrastructures, nos services et à favoriser le développement durable. Les travaux d'infrastructures, bien que coûteux et souvent invisibles, sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité de notre ville.

L'été est en pleine effervescence et notre ville est le théâtre de nombreuses activités estivales. La Fête nationale, en particulier, a été un moment fort avec un record de participation. C'était un véritable plaisir de voir autant de citoyens se réunir pour célébrer ensemble. Je tiens à remercier tous ceux qui étaient présents, ainsi que les bénévoles et les employés municipaux qui travaillent sans relâche pour organiser ces événements. Votre dévouement et votre enthousiasme font de notre ville un endroit où il fait bon vivre.

Alors que nous profitons encore des beaux jours, la rentrée scolaire approche à grands pas. Je souhaite à tous les étudiants un excellent retour en classe. Que cette nouvelle année scolaire soit riche en apprentissages et en réussites. J'en profite pour rappeler aux automobilistes de redoubler de prudence, particulièrement aux abords des écoles. La sécurité de nos enfants est une priorité absolue et il est essentiel que chacun y contribue.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement des dernières semaines de l'été et je me réjouis de continuer à travailler avec vous pour le bien de notre communauté.



Alain Dubuc
Maire



Mot du conseiller

Bonjour chères concitoyennes et chers concitoyens,

Déjà le mois d'août et bientôt le retour à l'école pour nos jeunes. Vous me voyez venir? La sécurité dans notre ville m'a toujours préoccupé. C'est pourquoi je suis membre du comité de sécurité de la ville de Beauharnois. Nous avons agi à plusieurs endroits dans la Ville afin de sécuriser les déplacements tant en auto, en vélo ou à pied. Que ce soit par le prolongement de la piste cyclable sur le boulevard Cadieux jusqu'au chemin Saint-Louis, l'aménagement de zones pour les marcheurs près des écoles, des interdictions de stationnement à des endroits déterminés afin d'améliorer la fluidité de la circulation, nous étudions toutes les demandes.

Mais il faut toujours demeurer vigilant en conduisant un véhicule dans nos rues résidentielles. Outre le fait qu'il faut respecter la limite de 40km/h dans ces zones, il faut toujours anticiper les dangers potentiels tels que des enfants qui s'amuse, des marcheurs, des animaux. Soyons attentifs à ce qui nous entoure. N'oublions pas que dans les zones scolaires et autour des parcs, la limite est de 30km/h!

J'ai aussi le privilège de faire partie du Comité consultatif en Urbanisme (CCU) depuis le début de mon mandat. D'ailleurs, le conseil procèdera à l'automne à la refonte du plan d'urbanisme afin de refléter les besoins et les désirs de la population. Le plan actuel date déjà de plus de 10 ans et avec tous les changements survenus durant ces années, le visage de notre ville a changé de manière significative. Le temps est venu de faire une pause et de vous consulter afin de connaître votre point de vue sur ce que vous voulez pour l'avenir de Beauharnois en ce qui concerne son urbanisation. Nous espérons que vous serez au rendez-vous.

Maintenant, parlons propreté de notre ville. Je suis encore étonné de voir qu'en 2024 on retrouve encore des déchets tels que des pneus jetés dans des recoins de la ville, des meubles brisés et des télévisions laissés sur le trottoir parce qu'on en a plus besoin. Nous avons pourtant un endroit aménagé expressément pour les citoyens pour disposer de ces matières qui sont très souvent recyclables ou récupérables! Il s'agit de notre écocentre qui subira d'ailleurs une mise à niveau sous peu! De plus l'accès à l'écocentre est gratuit pour tous les citoyens. Alors un effort et allez le visiter lors de votre prochain ménage!

Je ne pourrai passer sous silence la merveilleuse programmation culturelle et sportive que nous avons eue cet été. Diversifiée, divertissante et festive à souhait. Bravo à l'équipe municipale pour ces beaux moments. C'est ainsi qu'on aime notre ville, vivante et participative!

Je vous souhaite une belle fin d'été et n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera un plaisir de vous répondre.



Mario Charette
District des Moissons



Beauharnois présente son

Programme triennal d'immobilisations 2025-2027



Le conseil municipal de Beauharnois a adopté à l'unanimité le mardi 2 juillet dernier, en séance extraordinaire, son programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027, qui prévoit l'investissement de 60,3 millions de dollars (M \$) dans près d'une centaine de projets et programmes. La part du lion de ces investissements est consacrée à la réfection des infrastructures municipales ainsi qu'au soutien opérationnel.

Soucieuse de garantir des infrastructures de qualité à la population, la Ville prévoit près de 20 M \$ pour des travaux sur le réseau routier, ses parcs et autres infrastructures. Beauharnois accorde aussi de l'importance à la qualité de l'eau ; en effet, près de 21,3 M \$ seront injectés pour du bouclage de réseau d'aqueduc, du chemisage structural d'aqueduc, l'uniformisation de la télémétrie, de même que pour la mise à niveau de l'usine de filtration J.-Armand-Poupart, entre autres. Les bâtiments municipaux seront revitalisés tel que l'hôtel-de-ville, le musée de la Pointe-du-Buisson ainsi que le centre communautaire principalement.



Projets en cours – PTI antérieur

Règlements d'emprunt autorisés

- Mise à niveau de l'usine d'épuration phase II – équipements de redondance
- Acquisition du bureau de poste
- Isolement des entrées de services – secteur ouest
- Bouclage d'aqueduc – secteur Est
- Réhabilitation d'égout de priorité 1 – secteur ouest
- Réfection de la rue Ellice
- Réfection du chemin des Hauts-Fourneaux
- Véhicule autopompe
- Aménagement de la place du marché
- Stationnement municipal vert
- Service professionnel pour le logiciel SCADA – hygiène du milieu

La Ville est tenue d'adopter son PTI avant le 31 décembre de chaque année. L'adoption tôt en juillet permet aux équipes en place de fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières et humaines dont la ville dispose, et de permettre d'élaborer en amont un calendrier de réalisation réaliste. La recherche de subvention et de partenariats peut aussi se faire en avance pour maximiser les chances de succès et d'octroi.

Les orientations et priorités considérées par le conseil municipal sont principalement d'assurer la pérennité des infrastructures, maximiser les subventions et partenariats et surtout, de respecter la capacité de payer des contribuables.

Pour connaître les investissements et détails des projets, il est possible de consulter la présentation officielle disponible dès maintenant sur le site Internet de la Ville, au ville.beauharnois.qc.ca/pti2025-2026-2027.

Projets par nature

NATURE D'ACTIF	2025	2026	2027	2028 +	TOTAL
Infrastructures	13 408 362 \$	10 820 010 \$	16 668 343 \$	80 111 203 \$	121 007 918 \$
Bâtiments	2 801 063 \$	3 089 796 \$	9 426 534 \$	393 703 \$	15 711 096 \$
Véhicules	682 115 \$	1 009 415 \$	959 455 \$	590 143 \$	3 241 128 \$
Ameublement et informatique	365 409 \$	62 677 \$	38 845 \$	37 795 \$	504 726 \$
Machinerie, outillage & équip. divers	500 025 \$	207 716 \$	257 704 \$	146 983 \$	1 112 428 \$
Autres	50 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$
Total	17 806 974 \$	15 189 614 \$	27 350 881 \$	81 279 827 \$	141 627 296 \$

Projets par source de financement

MODE DE FINANCEMENT	2025	2026	2027	2028 +	TOTAL
Emprunt à long terme à l'ensemble	11 877 991 \$	7 089 030 \$	19 993 994 \$	55 128 988 \$	94 090 003 \$
Emprunt à long terme à une partie	3 208 100 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 208 100 \$
Subventions provinciales	120 000 \$	5 040 166 \$	5 055 850 \$	24 564 372 \$	34 780 388 \$
Subventions fédérales	280 000 \$	1 466 150 \$	0 \$	0 \$	1 746 150 \$
Subventions autres	29 000 \$	20 500 \$	12 000 \$	24 000 \$	85 500 \$
Organismes municipaux	35 000 \$	0 \$	647 334 \$	0 \$	682 334 \$
Fonds de roulement	979 044 \$	576 524 \$	631 589 \$	362 467 \$	2 549 624 \$
Fonds de parcs	123 728 \$	78 740 \$	78 741 \$	0 \$	281 209 \$
Fonds d'administration	223 400 \$	318 504 \$	331 373 \$	0 \$	873 277 \$
Excédent affecté au pavage et trottoirs	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	1 200 000 \$	3 000 000 \$
Excédent non affecté	330 711 \$	0 \$	0 \$	0 \$	330 711 \$
Total	17 806 974 \$	15 189 614 \$	27 350 881 \$	81 279 827 \$	141 627 296 \$



Conseils de sécurité

Savoir comment réagir efficacement lors d'un incendie peut faire la différence entre la sécurité et le danger.

Découvrez quelques éléments essentiels à savoir dans le cas d'une évacuation en jouant à ce jeu !

- Trouve un pion qui ressemble à un avertisseur de fumée (un sou, par exemple)
- Va chercher un dé dans un de tes jeux de société préférés
- Le plus jeune joueur commence et lance le dé pour avancer son pion
- Le premier joueur qui sort par la porte gagne la partie!



Conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie (les corridors et les escaliers) sont dégagées en tout temps d'objets encombrants (les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport).

Faites-en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant.





Au secours des tortues!

Avis d'installation de plateformes d'exposition au soleil pour les tortues

L'équipe du Comité ZIP Haut-St-Laurent a procédé à l'installation de plateformes d'exposition au soleil pour les tortues sur notre territoire. Elles permettront aux tortues de venir emmagasiner de la chaleur via les rayons du soleil pour réguler leur température, mécanismes indispensables à la survie de ces dernières.

Si vous les voyez, profitez-en pour les observer!



Des travaux importants vont être entrepris à l'écocentre afin d'optimiser sa configuration, de sécuriser son accès et d'augmenter sa capacité de stockage des matières résiduelles, entre autres.

Portée des travaux

- Construction d'ouvrages de drainage et de rétention pluviale.
- Ajout de conteneurs.
- Construction de murs de soutènement et de garde-corps.
- Aménagement d'enclos sur dalles de béton pour la récupération de matières dangereuses.
- Recouvrement de surface en pavage.
- Mise en œuvre de clôtures entre la cour du garage municipal et l'écocentre.

En raison de ces travaux, un horaire temporaire sera mis en place pour l'écocentre. Nous vous prions de bien vouloir en prendre note et de planifier vos visites en conséquence.

Horaire d'ouverture modifié

Du 12 août au 8 septembre

Jeudi : Fermé
Vendredi : 8 h à 16 h 45
Samedi : 8 h à 16 h 45
Dimanche : 8 h à 16 h 45

Après le 8 septembre

Jeudi : Fermé
Vendredi : 8 h à 15 h 45
Samedi : 8 h à 15 h 45
Dimanche : 8 h à 15 h 45



Rappel Taxes municipales

Le 3^e versement des taxes municipales est dû le 5 septembre prochain. Si ce n'est pas déjà fait, pensez à faire votre paiement.

450 429-3546 | perception@ville.beauharnois.qc.ca



Éviter les ennuis, c'est permis!

Pour des projets sans accroc
et en toute légalité

Lorsque vous envisagez un projet de construction, de rénovation, ou toute autre modification structurelle de votre propriété, il est crucial de demander un permis auprès de la Ville.

Cette étape, souvent perçue comme une formalité administrative, revêt en réalité une importance capitale pour plusieurs raisons :

- Conformité aux règlements ;
- Protection des propriétaires ;
- Valeur de la propriété ;
- Responsabilité légale.

Un aspect souvent négligé mais essentiel est le délai nécessaire pour l'obtention d'un permis. Voici quelques points à considérer :

- Préparez vos demandes de permis à l'avance ;
- Assurez-vous que toutes les informations et documents requis sont fournis lors de la demande ;
- Consultez le service d'urbanisme de l'occupation du territoire avant de soumettre votre demande pour clarifier les exigences et éviter les surprises.

De nombreux autres types de travaux et d'actions requièrent également des autorisations municipales. Par exemple, l'abattage d'arbres sur votre propriété nécessite un permis pour assurer que l'environnement est protégé et que l'écosystème local est préservé. De même, l'installation de clôtures, piscine, l'aménagement paysager important, ou même l'organisation de grands événements peuvent exiger des permis spécifiques.

Plus d'information sur les permis et règlements :
ville.beauharnois.qc.ca/demande-de-permis

i Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain
450 429-3546, poste 244
occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca

BVA BEAUHARNOIS

vous anime



Soirée folklorique

Il y a longtemps que je t'aime...

Jeudi 19 septembre, 19 h à 20 h 30

i Église Saint-Clément

15 \$ ADULTE / 5 \$ ENFANT

Billets en vente sur Eventbrite jusqu'au 18 septembre



Club Arts et bien-être

Dès le mercredi 25 septembre, à 18 h 30

Offrez-vous un moment bien à vous pour prendre soin de votre bien-être et laisser place à votre créativité, en plus de faire de belles rencontres enrichissantes. Rencontre une semaine sur deux.

i Salle Yvon-Julien du centre communautaire

GRATUIT

Inscription dès le 9 septembre sur Voilà! (Places limitées)

Atelier « Je me découvre, je m'aime »

**Animé par
Marie-Pierre Larin**

**Dès le mercredi 2 octobre,
18h 30**

Rencontre une semaine sur deux

i Salle Yvon-Julien
du Centre Communautaire

GRATUIT

Sans inscription

Cours d'espagnol

Les jeudis, du 26 septembre au 17 octobre

Débutants : 14 h à 16 h | Intermédiaire : 16 h 30 à 18 h 30

i Bibliothèque

82 \$

Inscription dès le 9 septembre sur Voilà! (Places limitées)





POINTE-DU-BUISSON MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

i 333, rue Émond | Téléphone : 450 429-7857

Fouille authentique 2024

Tout au long du mois d'août, les vendredis, samedis et dimanches, venez participer à une activité de fouille archéologique authentique, qui vous permettra de vivre une expérience immersive et de découvrir le travail des archéologues!

i Réservation : 450 429-7857

Parcours hanté de zombies

Samedi 26 octobre,
18 h 30 à 21 h

i GRATUIT
Sans inscription

Plus de détails
à venir dans le BVI
d'octobre!

École de danse

**Beau'Art'Danse
Automne 2024**

**Inscription dès
le lundi 9 septembre**

Les cours débuteront le
samedi 21 septembre, pour
une durée de 12 semaines

i À partir de 3 ans
Différents style proposés :
Ballet, Hip Hop,
Contemporain, Jazz,
et plusieurs autres!



Pour les horaires,
coûts, professeurs :
[ville.beauharnois.
qc.ca/danse](http://ville.beauharnois.qc.ca/danse)



Nouveauté

Conférence annuelle 2024 : Projet Pirogue 5 septembre, de 18 h à 19 h 30

Des experts de l'archéologie expérimentale vous présenteront toutes les étapes de leur ambitieux projet de reproduction d'une véritable pirogue, une première au Québec!

Nouveauté

Nouveaux avantages membres

**Pointe-du-Buisson propose de nouveaux avantages
pour ses membres :**

- Un accès illimité aux expositions et activités du musée
- 10 % de rabais sur achats à la boutique
- Un accès gratuit à la conférence annuelle de Pointe-du-Buisson
- 10 \$ de rabais sur l'activité de fouilles authentiques au mois d'août
- Un accès gratuit au MUSO, Musée de Société des Deux-Rives, à Salaberry-de-Valleyfield (sur présentation de votre carte de membre).

**Procurez-vous dès maintenant votre carte de membre
annuelle à l'accueil du musée!**

Événements

Pour plus de détails, consultez le ville.beauharnois.qc.ca/evenements ou consultez l'édition estivale du BVA

Festival de l'Afrique

Samedi 17 et
dimanche 18 août,
de midi à 22 h



i Parc Sauvê

Fête des citoyens

Vendredi 23 et samedi 24 août
18 h à 22 h



i Parc Riverain

Régates d'hydroplanes

Samedi 31 août et
dimanche 1^{er} septembre,
de 9 h à 16 h 30



i Parc Bourcier

**Pour plus d'info et pour
faire l'achat de billets :**
regatesbeauharnois.com

Centre de pétanque Bel-Âge

Matin :

Mercredi (inscription de 8 h 15 à 8 h 45)

Après-midi :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et
dimanche (inscription de 12 h 45 à 13 h 15)

Soirée

Mardi et vendredi
(inscription de 18 h 15 à 18 h 45)

i Pour plus d'information : 450 225-4353

Découverte Nature Kayak



Tous les jours,
jusqu'au 15 septembre

i Parc Nature

Tous les détails sur les activités disponibles et les tarifs
au decouverturenaturekayak.com
ou au info@decouverturenaturekayak.com

Gratuits aux citoyens les mercredis, jeudis
et vendredis (Réservation en ligne, code promo :
beauharnois2024)

Location kayak - planche - pédalo ponton

Lundi au vendredi et dimanche : 10 h à 17 h

Samedi 10 h à 18 h

Forfait de groupe journée école

Forfait pour organisme communautaire

Forfaits de groupe Corporatif

Excursion guidée entre les Iles de la Paix

Samedi 14 septembre

Expo Conscience Mieux-Être

Samedi 24 août



Animé par Marcel Labelle

Escapade culturelle propulsée par Desjardins

Dimanche 15 septembre

Deux départs possibles : 10 h et 11 h 15

i 25 \$

Inscription sur navark.ca





Patinage

Club de patinage artistique de Beauharnois

Inscription dès la mi-août

- Mini-Glace: cours de groupe pour les patineurs débutants (à partir de 3 ans)
- Patinage Plus: cours de groupe (suite du programme Mini-Glace)
- Patinage STAR: cours semi-privés et privés

i Inscription et information :
cpabeauharnois@hotmail.com,
f / CPA Beauharnois ou
514 886-2065

Aréna

Restez à l'affût pour la date d'ouverture et l'horaire des pratiques libres

i 866, boulevard Cadieux

Pratiques libres

Gratuit pour les résidents
(preuve de résidence demandée)
5 \$ pour les non-résidents

Boutique du pro Réal-Guay

Visiter le site web pour l'horaire,
mis à jour chaque semaine
ville.beauharnois.qc.ca/arena-beauharnois



Fédération de Hockey Mineur de Beauharnois



Inscription jusqu'au 30 septembre

Pour les jeunes nés entre 2018 et 2020,
4 sessions d'essai gratuites sont offertes !

i Plus d'information et inscription : fhmb.qc.ca ou contactez
l'association par courriel à registraire@fhmb.qc.ca

Rampes de mise à l'eau

Jusqu'au 15 octobre

i Laissez-passer pour la saison : Résidents: 40 \$ | Non-Résidents: 300 \$
Laissez-passer journalier: 40 \$

Points de vente :

- Hôtel de ville (660, rue Ellice)
- Dépanneur Voisin (671, rue Ellice)
- Dépanneur Chantale Leboeuf (147, rue Principale)



Pour connaître tous les endroits, consultez notre carte des installations disponible dans l'édition d'été du Beauharnois vous anime ou sur notre site Internet ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau.



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS



Nouvelles heures d'ouverture

À partir du 9 septembre 2024

Lundi, mardi, mercredi et jeudi... 10 h à 20 h

Vendredi 10 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 15 h

Se préparer à la rentrée scolaire

Août et septembre

La bibliothèque offre plusieurs outils
pour aider les familles à préparer la rentrée :

- Suggestions de lecture sur la rentrée, la maternelle, les lunchs, les collations, etc.
- Section de livres pour les apprentis lecteurs
- Plusieurs ressources numériques accessibles via notre catalogue en ligne :
 - ÉduMédia : Ressource interactive pour l'apprentissage des mathématiques et des sciences (primaire et secondaire)
 - Alec : Jeux pour l'apprentissage de la lecture et des mathématiques (préscolaire et primaire)
 - Math Makers : Jeux d'apprentissage de notions mathématiques. Introduction aux nombres, droites numériques, multiplications, fractions (primaire)
 - Dictionnaire et encyclopédie

i Gratuit pour les abonnés de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque rappelle qu'il est interdit de laisser des enfants de moins de 12 ans sans la surveillance d'un adulte dans la bibliothèque.

Club de lecture jeunesse CLB et CLB élite

De retour !

Dès le samedi 21 septembre,
rencontres une semaine
sur deux

CLB - 9 h à 10 h

Le CLB est réservé aux enfants de moins de 13 ans qui sont en mesure d'écrire et de lire seuls.

CLB Élite - 10 h 30 à 11 h 30

Le CLB Élite est quant à lui réservé exclusivement aux enfants qui ont accompli toutes les missions du CLB de base et organisé le Petit Salon du Livre.

i Les places au CLB sont limitées.
Inscriptions sur Voilà !



Heure du conte

Samedi 14 septembre, 10 h

i Bibliothèque

Samedi 28 septembre, 10 h

i Pointe-du-buisson

Halte familiale



Une programmation
exceptionnelle comme
vous ne l'avez jamais vu !

Heures du conte
animées par la
Halte Familiale



- Groupes de discussion pour les parents
0-5 ans, 6-12 ans, 13-17 ans
- Groupe de discussion parents
et parents/enfants pour les enfants
4-17 ans (TDAH)
- Groupe parents enfants en stimulation
du langage 0-2 ans, 2-3 ans et 3-5 ans
- Halte Garderie 4 jours et demi
par semaine
- Cuisines Collectives
- Accompagnement à la naissance
- Soutien à domicile après l'accouchement
- Et bien plus encore !

L'équipe a bien hâte de vous retrouver !

i Centre communautaire
Pour plus d'information :
info@haltefamiliale.org,
la page Facebook ou au 450 225-2725

Carrefour Jeunesse-Emploi Beauharnois-Salaberry



Mercredi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h
Possibilité de rendez-vous
les autres jours de la semaine

**L'équipe est là pour t'épauler, t'accompagner
et te guider dans l'élaboration de ton projet
de vie, mais également pour t'outiller dans ta
recherche d'emploi ou ton choix de carrière.**

Découvre les services que nous offrons gratuitement
aux jeunes de 15 à 35 ans selon tes besoins :

- Recherche d'emploi et Curriculum Vitae
- Choix de carrière
- Retour aux études
- Entrepreneurat Jeunesse
- Projet artistique
- Éducation financière
- Migration en région
- Et plus encore !



i Point de service Beauharnois
183, rue Ellice (Le Dahlia Beauharnois, 2^e étage)
Pour plus d'information :
450 373-6767 ou carrefour@cjeb-s.ca
Visite notre page  / [cjebhs](https://www.facebook.com/cjebhs)

Maison des jeunes de Beauharnois



Mardi au jeudi : 15 h à 21 h
Vendredi au samedi : 15 h à 22 h
Fermé de 17 h à 17 h 30

La MDJ est un lieu de rencontre animé pour les 12 à 17 ans !

i 21, rue St-Joseph
Pour tout savoir sur la programmation :
 / Animation-Jeunesse Beauharnois |  / MDJBeauharnois
450 225-6878



En bref...

Centre d'action bénévole

Le centre d'action bénévole de Beauharnois offre plusieurs activités s'adressant aux personnes de 60 ans et plus. Ces activités seront offertes dès septembre.

Pour les personnes de 65 ans et plus, résidant à Beauharnois et à Saint-Étienne-de-Beauharnois, la popote roulante, les repas congelés, les dîners communautaires (dîner soleil) et le brunch mensuel sont également offerts.

i Pour information, contactez
Julie Pineault ou Louise Lebrun
au 450 429-6453
Inscription obligatoire

Club des Aînés de Beauharnois (FADOQ)

Reprise des activités du club 2024 - 2025

i club.fadoq.ca/R017
450 429-6377
robert86@videotron.ca

Fondation Marie-Rose

La fondation Marie-Rose organise des soirées Jazz afin d'amasser des fonds pour son OBNL.


Bernard Adamus

Vendredi 30 et samedi 31 août, 20 h

i Billet : [lepointdevente.com/
manoirdebeauharnois](http://lepointdevente.com/manoirdebeauharnois)

Jeudi Jazz

Jeudi 22 août, 17 h à 19 h

i Contribution volontaire
Plus d'information :
 /manoirbeauharnois

Avis Publics

Résumé des règlements entrés en vigueur

- **Règlement 2024-05** décrétant un emprunt de 891 100 \$ et une dépense de 891 100 \$ pour l'aménagement de la place du Marché;
- **Règlement 2024-06** décrétant une dépense de 475 000 \$ et un emprunt de 475 000 \$ pour des travaux d'aménagement et l'acquisition de mobiliers urbains;
- **Règlement 2024-07** modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles 2023-10 afin d'ajouter des bâtiments accessoires aux immeubles assujettis ;
- **Règlement 2024-12** relatif à la garde et au contrôle des animaux;
- **Règlement 2024-14** relatif au droit de mutation;
- **Règlement 701-93** modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone H-156;
- **Règlement 701-94** modifiant le Règlement de zonage 701 afin de créer la zone H-239 à même la zone H-174;
- **Règlement 701-95** modifiant le Règlement de zonage 701 afin d'introduire des dispositions concernant les unités d'habitation accessoires;
- **Règlement 701-96** modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier les dispositions sur les escaliers extérieurs;
- **Règlement 701-97** modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier des éléments quant aux sanctions et à des dispositions relatives à la lutte contre l'incendie, à l'harmonie architecturale, à l'entreposage, aux bâtiments accessoires ainsi qu'à la localisation des cases de stationnement;
- **Règlement 701-98** modifiant le Règlement de zonage 701 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone H-148 en ajustant le nombre d'étages maximal;
- **Règlement 705-14** modifiant le Règlement sur les permis et certificats 705 afin d'ajouter une définition pour les unités d'habitation accessoires, l'obligation d'obtenir un permis de construction et l'ajout d'un coût pour celui-ci;
- **Règlement 705-15** modifiant le Règlement sur les permis et certificats 705 afin d'ajouter des dispositions pour l'obtention de permis d'occupation temporaire du domaine public;
- **Règlement 706-07** modifiant le Règlement 706 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'assujettir la construction d'unités d'habitation accessoires détachées.

Consultez les versions complètes en tout temps au
ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics

